

BUREAUX : Rue Nain, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et C^{ie}, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :

Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an 44

ANNONCES

ÉCHANGES

ROUBAIX, 17 FÉVRIER 1870

Mardi, à l'ouverture de la séance du Sénat, M. Boivin-Villiers a demandé à adresser une interpellation au gouvernement sur les scènes de désordre qui ont troublé Paris, il y a quelques jours.

Tout en rendant pleine justice à ce qui a été fait, je demanderai à Messieurs les ministres, a-t-il dit d'honneur, quelle ligne de conduite ils se proposent de tenir, lequel d'eux aura le courage de demander au Sénat, au Corps-Législatif et peut-être à Paris, lui-même pour empêcher le retour de ces scènes affligeantes.

La France veut l'ordre et la sécurité, ses plus chers intérêts, son honneur, sa liberté même seraient compromis par une situation qui ne doit pas durer et sur laquelle il n'a pas bon d'appeler une discussion publique devant le Sénat.

De son côté, M. le comte de Ségur d'Aguesseau a déposé une proposition ainsi conçue :

Je demande à interpellier M. le ministre de la justice et M. le ministre de l'intérieur sur les mesures énergiques que le Gouvernement se promet de prendre pour mettre un terme à cet état chronique d'inquiétudes et de troubles qui agite et préoccupe avec raison tous les esprits, état violent, anxiété, entretenu par une poignée de factieux, encouragés, excités eux-mêmes par les ennemis irréconciliables de l'Empereur et de l'Empire et par des journaux incendiaires qui seules s'enrichissent dans ces désordres, pendant que le commerce et l'industrie paralysés, souffrent, sont languissants et menacés de ruine.

Les deux demandes d'interpellation ont été transmises au Gouvernement. Le Sénat fixera ultérieurement le jour de leur discussion.

La séance du Corps législatif du même jour a été remplie presque exclusivement par des débats animés ou les récriminations personnelles ne prennent que trop la place des discussions sérieuses ; il est temps que la Chambre, qui siège depuis trois mois bientôt et qui n'a guère fait jusqu'à présent que son règlement, s'occupe des affaires du pays. Dans cette même séance, la Chambre a reçu communication du projet de loi portant abrogation de la loi relative à des mesures de sûreté générale. L'article unique du projet est ainsi conçu : « Sont abrogées les dispositions encore en vigueur de la loi du 27 avril 1858. » M. le garde des sceaux a déclaré en outre, que le conseil d'Etat allait être saisi d'un projet de loi sur l'abrogation du décret de 1851.

On télégraphie de Munich à la date du 14 février : « Le prince de Hohenlohe est décidé à donner sa démission. C'est le comte

Cray ou le baron Panglas qui ont le plus de chances de lui succéder. Le bruit court qu'aussitôt que la crise actuelle sera terminée, le roi fera un voyage à l'étranger et sera absent pendant quelques mois. Le prince Othon, son frère, sera, dit-on, nommé régent du royaume. »

D'après une dépêche de Bayonne, l'insurrection carliste dans les provinces de Santander, de Navarre et de Burgos, devait commencer le 13 février. Le duc de Montpensier est arrivé le 13 à Madrid d'où il a dû repartir le lendemain pour les bords d'Alhama, après avoir rendu plusieurs visites.

M. Gladstone a déclaré, dans la séance de la Chambre des communes du 16 février, qu'il n'existe aucune négociation pendante entre la France et l'Angleterre au sujet du traité de commerce.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 16 février.

La séance d'hier au Corps législatif a été remplie uniquement par des incidents. Bien des gens proclament que c'est du temps perdu : nous ne sommes pas de cet avis. Ces escarmouches continues entre l'opposition et le ministère qui appuie la majorité, nous semblent avoir plus d'importance et d'utilité que les longs discours aux phrases retentissantes. Ce sont des actes : Le discours qu'a prononcé hier M. Ollivier a, selon nous, produit plus d'effet qu'une harangue des longtempis méditée. Quand, après avoir déclaré que la majorité devait avoir une doctrine, une opinion et les traduire par des actes, il a fait appel à l'opposition elle-même, pour concourir par la contradiction à l'œuvre commune, il y eut un moment de surprise pour la majorité peu habituée à entendre ce langage, et pour la gauche que les ministres d'autrefois ne traitaient pas avec de tels égards. Je dis que ces incidents sont utiles, car ils rapprochent les distances. M. E. Ollivier a un mérite : il n'oublie pas qu'il était autrefois assis sur les bancs de l'opposition ; il l'a dit hier et sans détour. C'est un fait minime en soi, mais il prouve combien les idées parlementaires s'acclimateront facilement à la Chambre.

On a remarqué que quand M. Ollivier quitte son banc pour monter à la tribune, il prend l'escalier du côté gauche, au lieu d'y arriver par l'escalier du côté droit qui cependant est plus rapproché de lui. Il y met sans doute une sorte de coquetterie, voulant prouver qu'il se souvient de son point de départ.

Le résultat de la lutte qui va s'engager la semaine prochaine entre la gauche

et le ministère n'est pas douteux : la majorité décidera de la victoire. Mais il est un autre genre de difficultés contre lequel le Cabinet aura à prendre ses précautions : je veux parler du programme du centre gauche.

Je vous ai dit plusieurs fois que la réunion du centre gauche conservait son autonomie et ne renonçait à aucune partie de son programme, quoiqu'elle pût en ajourner l'application pour ne pas entraver la marche du Cabinet. Il y a trois points sur lesquels le centre gauche n'est pas d'accord avec le centre droit : la nomination des maires, la révision de la loi électorale, le partage du pouvoir constituant. Sur le premier point, on parle d'une transaction : la réunion d'Andelarre accepterait que les maires fussent nommés sur une liste présentée par les conseils municipaux. Dimanche, M. Ollivier a eu une conférence avec MM. d'Andelarre, Latour-du-Moulin et Keller. Une réunion des 45 a eu lieu lundi dans une salle de commission ; et l'on annonce que vendredi des résolutions importantes seront votées au Grand Hôtel.

Le rejet par la commission d'initiative du projet de loi électorale, présenté par la gauche, rend toute liberté au centre gauche, en même temps qu'il le place dans la nécessité d'agir. Nous verrons quelle résolution il prendra et s'il arborera ouvertement le drapeau de l'opposition constitutionnelle.

On avait attribué au ministère l'intention de réduire à 75,000 hommes le chiffre du contingent de cette année ; puis il a été question d'une réduction de 15,000 hommes seulement. Aujourd'hui, on prétend que le ministère, s'appuyant sur la situation de l'Allemagne et les armements de la Prusse, demandera pour cette année encore le maintien de l'effectif. Nous verrons bien.

Hier, à la fin de la séance, on disait dans la salle des Pas-Perdus que M. Rochefort, ne pouvant remplir son mandat, était résolu à donner sa démission de député.

M. Marion, député réélu, assistait hier à la séance. On parle d'un gros scandale qui éclaterait prochainement. Le syndicat des agents de change aurait résolu d'intenter un procès à M. Marion, et prendrait pour avocat M. Crémieux.

Dans le conseil des ministres présidé par l'Empereur, ont été arrêtés, dit-on, les termes d'un sénatus-consulte en vertu duquel l'Algérie serait désormais représentée par trois députés, un pour chaque province. On assure que, par le même sénatus-consulte, la presse d'Algérie serait soumise au même régime que la presse de la métropole.

Les émeutes de la Villette ont eu leur contre-coup au Lycée St.-Louis et à l'institution Sainte-Barbe. L'Ecole préparatoire de cette institution vient d'être licenciée. Messieurs les collégiens ont fait leur petite manifestation comme les citoyens de Belleville et autres lieux ; heureusement pour eux qu'ils n'auront à

répondre de ce délit révolutionnaire que devant le tribunal paternel.

Voici un fait grave par les conséquences qu'il peut avoir : La 6^e Chambre, sur l'opposition de MM. Mirès et Halbronn, condamnés par défaut pour outrages envers M. Chaix-d'Est-ANGE, a admis, avant de se prononcer, les opposants à faire la preuve d'une série de faits articulés contre M. Chaix-d'Est-ANGE, ancien procureur général ; mais il a déclaré ne vouloir accepter que les preuves par écrit. L'affaire reviendra mercredi prochain. Attendons nous à un scandale judiciaire.

Il y aura demain grand dîner aux Tuileries, puis réception et spectacle par les artistes du Théâtre Français.

Le deuxième grand bal est fixé au mercredi 23.

L'archiduc Albert, qui fait peu parler de lui ; assistait hier à la représentation de Paris Revue au Châtelet.

Dans quelques jours, nous aurons des pièces de 25 francs : ce sera l'équivalent de la livre sterling anglaise. La nouvelle monnaie est destinée à faciliter les échanges avec l'Angleterre ; il est probable que le nom de sterling, déjà populaire, lui restera.

Les réunions publiques sont toujours interdites. Dimanche, à la Redoute, aura lieu une conférence sous la présidence de M. Pelletan. Le sujet qui sera traité par MM. Colfavru et Laboulaye est : « L'Enseignement démocratique en France et en Amérique. »

CH. CAHOT.

BOURSE DU 16 FÉVRIER.

La liquidation de quinzaine a eu lieu aujourd'hui : les cours de compensation sont à peu près les cours moyens du commencement du mois, sauf pourtant sur le Gaz parisien qui a monté de près de 20 fr. La rente française a fait aussi quelques progrès et ferme à 73 fr. 40, après avoir touché 73 fr. 45, au plus haut et 73 fr. 32 1/2 au plus bas. L'écart des primes est très modéré, soit pour fin courant à 73 fr. 55 dont 50 c., soit pour fin prochain à 73 fr. 90. Le tour est joué sur le Mobilier espagnol ainsi que nous le prédisions avant-hier. Le public a levé les primes à 435 et revend maintenant aux meneurs à 410 et 415 ; puis le même jeu va recommencer. Les chemins français sont fermes malgré leurs hauts cours. Lyon 997, Orléans, 990. Le découvert a diminué sur le Suez qui n'a plus que 1 fr. de déport et a augmenté sur le Lombard qui cote le pair.

CELLIER

Conseil Municipal de Roubaix.

Séance extraordinaire du 19 Janvier 1870.

Présidence de M. C. DESCAT, Maire,

Présents : MM. J. Renaux-Lemerre, F. Duthoit, A. Dewarlez, adjoints ; P. Parent, Pollet-Desquiers, G. Lefebvre, P. Calteau, J. Ducatteau, E. Frasez, L. Watine, L. Eckman, Dellebecq-Desfontaines, A. Prouvest, Motte-Bossut, Letocart-Duvillier, J. Dubuque,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 18 FÉVRIER 1870.

— 2 —

LA ROSE BLANCHE

par LOUIS ÉNAULT.

III

(Suite).

Elle ramena le front d'Hélène jusqu'à ses lèvres, et, avec une câlinerie de jeune mère elle lui montra le rosier, et murmura à demi-voix à son oreille :

« Pour lui ! n'est-ce pas ?

— Oui !

— Tu l'aimes donc bien ? »

Hélène regarda le rosier, puis Honoria, puis le rosier encore... et ne répondit rien.

« Folle petite tête, reprit la chanteuse, ce n'est pas cela que je voulais pour toi !... »

Et lui passant un bras autour de la taille, elle la ramena gaiement au salon.

Mariette, une camériste au minois chiffonné, au nez retroussé, à l'œil chinois, entra par l'autre porte dans la chambre d'Hélène : elle regarda le rosier d'un air assez dédaigneux, et haussa les épaules, en femme de chambre trop gâtée, qui voit passer sous ses yeux, tous les matins, les plus beaux bouquets de Paris. Elle le prit bientôt et l'alla mettre sur la terrasse, avec les autres fleurs d'Honoria.

Le nouveau venu se sentit tout honteux et mal à l'aise en si belle compagnie ; une tulipe affecta de lui tourner le dos ; une tubéreuse le regarda de haut en bas, et deux héliotropes se moquèrent de son unique bouton. Il regretta la cheminée d'Hélène : j'aurais fait comme lui.

Quand le soleil eut tourné l'angle de la maison, et que la fraîcheur du soir commença de descendre avec l'ombre allongée, Honoria, suivie de sa nièce, vint faire le tour de son jardin, suspendu comme celui de Sémiramis.

« Sais-tu, chère belle, disait la chanteuse, que, si ces fleurs voulaient être indiscrettes, elles auraient bien des histoires à raconter ? Heureusement, ajouta-t-elle en mettant une rose rouge dans ses cheveux blancs, que les fleurs ne parlent pas.

— Les fleurs parlent tout bas de la femme comme aime ! dit Hélène à voix basse.

— Tiens ! tiens ! fit l'autre ; tu apprends donc les vers de Flavia par cœur à présent ?

— Je ne les apprends pas, je les sais !

— Ah ! voilà qui est trop subtil pour moi, dit la chanteuse en riant... Je n'ai pas assez d'esprit pour comprendre la différence... Je ne vois pas les nuances, comme dit ce M. Flavia.

— Tu es bien méchante aujourd'hui, reprit Hélène assez tristement. Est-ce que tu as tes papillons bleus ?... »

Et la jeune fille prit le petit rosier et le reporta dans sa chambre.

« Tu le trouvais ici en mauvaise compagnie ? dit Honoria avec une pointe d'aigreur. Tu es difficile, ma chère... Toutes ces fleurs sont de bonne maison. Ce jasmin du Cap s'appelle le vicomte de Léry.

— Un fat !

— Ce camellia est le marquis de Rochebrune.

— Un vieux !

— Ces roses trémières viennent du baron de Berlingen.

— Un gros !

— Riche....

— Et laid.

— Ces tubéreuses ont été envoyées ce matin par le prince Artamoff. »

Hélène ne répondit rien, mais on eût pu lire sur son visage une expression d'ennui. « Ce n'est peut-être pas chez moi qu'il est

fallu les apporter, dit Honoria en regardant sa nièce.

— Si, vraiment ! fit Hélène avec un geste d'impatience... Puis, comme si elle eût voulu détourner la conversation : « Ta collection est complète, dit-elle en regardant autour d'elle.

— Oui, reprit Honoria, il ne me manque qu'un petit oeillet de poète.

— On ne peut pas tout avoir ! » répondit Hélène en rougissant.

Les deux jeunes femmes rentrèrent au salon, s'approchèrent d'une table à ouvrage et travaillèrent en causant.

Honoria avait l'activité impatiente : ni sa pensée ni sa main ne restaient jamais oisives. L'aiguille passait et repassait entre les mailles du filet ; le crochet courait sans repos d'un point à l'autre, sans que pour cela jamais la conversation s'arrêtât. Elle eût, au besoin fait les demandes et les réponses.

Hélène, au contraire, causait peu, et travaillait moins encore : en revanche, elle rêvait comme une Allemande. Les Françaises pensent, les Allemandes rêvent.

« Dis-moi, Hélène, fit Honoria au bout d'un instant, tu regardes bien souvent la pendule.

— Crois-tu ?

— Je ne crois, je suis sûre.

— Pure distraction....

— Point ! tu n'a pas de distractions, toi ?

Je ne savais pas que l'heure l'inquiétait si fort... Est-ce que...

— Non, vraiment !... je ne crois pas... »

L'aiguille allait marquer cinq heures ; un coup de sonnette retentit dans l'antichambre, Hélène reprit son ouvrage et pencha la tête.

« Ah ! je t'y prends, dit la chanteuse en levant le doigt... Mais comment le savais-tu ? »

Hélène, au lieu de répondre, prit la main de sa tante qu'elle posa sur ses lèvres, puis elle leva sur elle ses grands yeux pleins de muettes prières.

« Songe qu'on ne me trompe jamais ! » dit Honoria avec un geste de Rachel et une voix de tragédie-comédie.

La camériste annonça M. Flavia d'Auriac.

IV

Honoria tendit sa main au nouveau venu, qui lui baisa galamment le bout des doigts, puis s'inclina profondément devant la jeune fille. Il n'y eut entre eux ni une parole échangée ni un serrement de main, mais seulement un regard rapide, un de ces regards où l'on met toute son âme.

M. d'Auriac s'assit sur le divan, à côté d'Honoria, en face d'Hélène.

Flavia a trente ans. C'est un âge que les poètes avouent assez volontiers ; moins, ce